

Document généré le mardi 01 avril 2025 à 14:17

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	01/04/25	01/04/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
Service : CP						
Classification CPV :						
Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil						

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

[W](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	RD 51 - PR 02+817 REHABILITATION D'UN OUVRAGE D'ART COMMUNE DE NEUVY SAINT SEPULCHRE
Référence	PA-2025-059
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	36230 NEUVY SAINT SEPULCHRE
Durée	3 mois
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Remplissage en béton C25/30 : 20 m3 - Dalle corniche béton C30/37 : 16 m3 - Reconstruction des perrés : 12 m2 - Enduit sur maçonnerie (voûte, murs en retours) : 75 m2 - Béton bitumineux semi grenu 0/10 (EB 10 roul 35/50) : 20 T - Fourniture et pose du garde-corps : 20 m <p>Le délai d'exécution des travaux est fixé à 3 mois dont 30 jours de période de préparation.</p>
Code CPV principal	45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation**Formulaire DC1** : - Lettre de candidature à compléter et signer**Formulaire DC2** : - accompagné des documents complémentaires ci-après : - Liste des moyens en personnels et techniques - Références de prestations similaires de moins de 5 ans - Copie du jugement prononcé si le candidat est admis en procédure de redressement judiciaire.**Marché réservé** : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération</p> <p>75 % : Prix</p> <p>25 % : Valeur technique de l'offre</p>
Renseignements	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u></p> <p>service des Marchés</p> <p>Tél : 02 54 08 37 56</p>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui</p>
Offres	<p>Remise des offres le 25/04/25 à 17h00 au plus tard.</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> <p>Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite</p>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme</p> <p>Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :</p> <p>DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56</p> <p>Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.</p> <p>Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.</p> <p>Groupement solidaire ou conjoint.</p> <p>Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.</p> <p>Procédures de recours</p> <p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011Limoges cédex</p> <p>Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160</p> <p>adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr</p> <p>Introduction des recours</p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) - Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) - Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). - Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). - Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir - Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale. <p>Envoi le 01/04/25 à la publication</p>
	<p>Marches-Publics.info V9.7</p>